

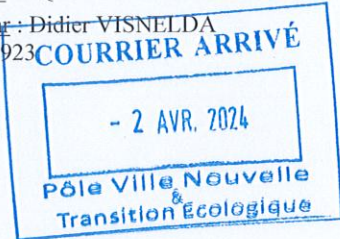


→ DFUP

Saint-Denis, le

27 MARS 2024

N/Réf. : PDEV_AEQT 2024-03-21-13276/JB
Dossier suivi par : Didier VISNELDA
Tél. : 0692 974 923



Le Président du Conseil Départemental

A

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
CS 51015
97864 SAINT-PAUL CEDEX



A l'attention de Monsieur Dimitri CONTE
Service Planification et Observation

Objet : Avis du Département sur le projet de modification du PLU de Saint-Paul – phase 1 de la ZAC Cambaie Oméga et terrain Etat.

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 08 mars 2024, vous sollicitez l'avis du Département sur le projet de modification de votre PLU.

Il s'agit de faire évoluer le PLU de Saint-Paul sur le secteur de la plaine Cambaie afin de permettre la mise en œuvre de la ZAC Cambaie-Oméga. Le projet de modification concerne la partie Sud de l'opération, il consiste à l'ouverture à l'urbanisation d'environ 9 ha en continuité de l'urbanisation existante (deux zones AU1b et une zone AU1ec). De plus, l'emplacement réservé n°65, au bénéfice de la Région pour la réalisation du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG), est également modifié dans sa totalité suite à la communication du projet par le Conseil Régional, pour permettre la réalisation de la « phase 1 » de la ZAC.

L'examen du dossier n'apporte pas de remarques particulières sur les évolutions proposées.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président du Conseil Départemental,
et par délégation,
Le Directeur de l'Aménagement



BIALECKI David